



MAIRIE DE CAJARC

INFORMATIONS MUNICIPALES



SEPTEMBRE 2011

La bibliothèque a ouvert ses portes au 13, Place
Françoise Sagan. / Tél. : 05 65 38 10 16
cajarc.bibliotheque@figeac-communaute.fr
Des bénévoles vous y accueilleront le mercredi
de 10h à 12h et le samedi de 16h à 18h.

LE MOT DU MAIRE

L'étude urbaine et hydraulique du terrain
« Raffy 1 » est en cours d'achèvement.

Ce projet d'urbanisation situé rue des Ecoles est
un enjeu prioritaire pour notre commune. Il sera
essentiel d'exploiter au mieux cet espace afin de
réaliser un aménagement urbain s'inspirant des
projets « éco quartier » ; la vente de terrains
devant permettre un autofinancement des
réseaux et des aménagements publics.

Par ailleurs, il sera important de mettre en lien ce
nouveau quartier avec le village et l'ensemble des
services par des cheminements piétonniers,
existants ou à créer, et de mutualiser certains es-
paces comme le stationnement.

L'étude, sur le point de s'achever, répondra à cette
demande tout en permettant de définir les objec-
tifs suivants :

- ♦ mettre en place un programme urbain de
qualité en optimisant l'espace,
- ♦ définir le tracé et la qualification des lieux et
espaces publics,
- ♦ effectuer un découpage parcellaire qui
répondra à une exigence de densification
progressive,

- ♦ phaser l'opération en fonction des demandes
d'achat de terrains.

L'ensemble de ce projet sera soumis à un plan
d'aménagement qui s'inspirera du bâti existant,
tout en permettant un style de constructions nou-
velles. Ce plan permettra de proposer à la vente
une quinzaine de terrains de 300 à 600 m² avec
jardins potagers à proximité.

Les organismes sociaux sont dorés et déjà
intéressés par l'achat de 5 à 6 lots pour
construire, en fonction des demandes, des
maisons en accession à la propriété, d'une
superficie de 80 à 100 m², pour un coût allant de
100 000 € à 130 000 € environ.

Les personnes intéressées par ce projet, qui
souhaiteraient obtenir des renseignements, sont
priées de prendre contact avec les Services de la
Mairie au 05 65 40 65 20 ou de consulter le site
internet.

Bien cordialement

Jacques BORZO

CAJARC, CANDIDAT A L'INSCRIPTION NATIO- NALE « SITE REMARQUABLE DU GOUT »

le 12 août
dernier s'est déroulée, dans notre commune, la 2ème Journée du goût.
Cette manifestation a été organisée dans le cadre de la promotion du
safran du Quercy et du patrimoine par : l'Association « Cajarc, cité du
safran du Quercy », l'Association des producteurs « Les safraniers du
Quercy », le Comité de promotion des produits du Lot, la Chambre
d'agriculture du Lot, la Mairie de Cajarc et l'Association des
commerçants, artisans et professions libérales de Cajarc.

L'Association « Cajarc, cité du safran » née en 2010 pour promouvoir le
safran du Quercy et le patrimoine de Cajarc et des environs a comme
objectif de compter parmi d'autres, au titre de la marque nationale « Site
remarquable du goût ».

Un site remarquable du goût permet d'identifier un accord exceptionnel
entre le savoir-faire des hommes, la qualité d'un produit (le safran pour
Cajarc) et la richesse d'un patrimoine architectural et environnemental.

Cette journée du 12 août a permis de recevoir une délégation nationale
venue tout spécialement pour statuer sur la pertinence de la
candidature de Cajarc à cette labellisation très convoitée.

Une réponse officielle sera connue à l'automne 2011.



**A la veille même de la diffu-
sion de ce bulletin, nous ap-
prenons officiellement, que
CAJARC est classé « SITE
REMARQUABLE DU GOUT »**

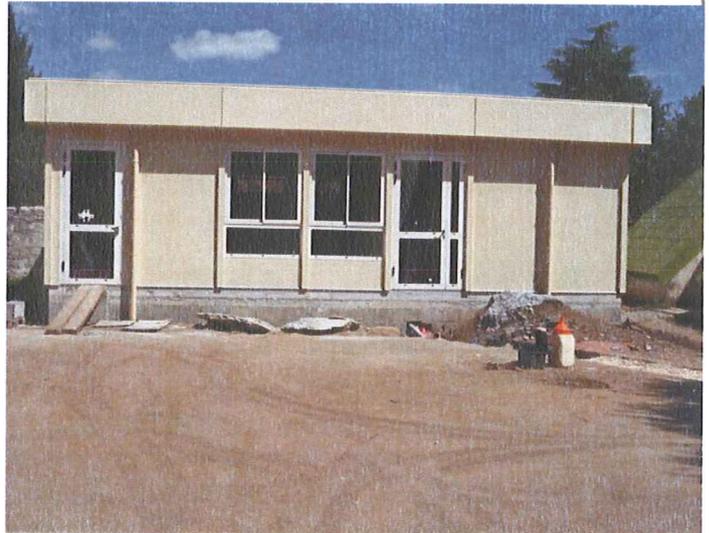
LES TRAVAUX A L'ECOLE MATERNELLE

L'installation de la structure modulaire destinée à la salle de restauration est terminée et opérationnelle depuis la rentrée scolaire.

L'escalier de secours permettant la mise en conformité du 1er étage de l'école est en cours d'installation.

À l'intérieur de l'école, des travaux de réhabilitation et de peinture de plusieurs salles et du dortoir ont été effectués durant les vacances par les services techniques de la Mairie.

L'année prochaine, d'autres travaux de réhabilitation sont prévus sur la même période. Cet échelonnement des travaux dans le temps permet un étalement des dépenses sur plusieurs exercices.



Travaux d'installation de la structure en août

PROJETS ET OPERATIONS REALISEES A MI-MANDAT

- ◆ Mise en service du réseau de chaleur au bois (projet initié par l'ancienne Municipalité).
- ◆ Raccordement de tous les bâtiments communaux au réseau de chaleur bois.
- ◆ Médicalisation des foyer-logements devenu EHPAD, avec retour à l'équilibre financier.
- ◆ Restauration des vestiaires de la piscine, réhabilitation de la place de la Mairie et de la rue Centrale (projets initiés par l'ancienne Municipalité et financés en grande partie par la Communauté de Communes).
- ◆ Travaux de réhabilitation de l'ancienne école de Gaillac, enfouissement d'une partie des réseaux et remplacement d'éclairages (projets initiés par l'ancienne Municipalité), aménagement du parking du cimetière et plantation d'arbres.
- ◆ Sécurisation de l'avenue Georges Pompidou, réfection de la chaussée.
- ◆ Travaux d'assainissement rue de la Plume (initiés par l'ancienne Municipalité).
- ◆ Gravillonnage des ruelles du centre Bourg.
- ◆ Réhabilitation totale de la Mairie.
- ◆ Réhabilitation partielle de l'école maternelle et mise en place d'une structure modulaire de 84 m² à usage de réfectoire.
- ◆ Élargissement de la rue Lapeyrade, reconstruction de murs.
- ◆ Création d'espaces containers.
- ◆ Changement complet du balisage du plan d'eau.
- ◆ Réalisation de l'éclairage du stade.
- ◆ Aménagement de vestiaires et douches à la salle des fêtes.
- ◆ Aménagement d'un parking de 60 places derrière la salle des fêtes.
- ◆ Rénovation du gîte communal.
- ◆ Nouvel éclairage de l'église.
- ◆ Remplacement des rideaux de la salle des fêtes.
- ◆ Mise en place d'un ponton de mise à l'eau pour le Club d'Aviron.
- ◆ Étude et mise en place d'une zone de protection du patrimoine.

LE PROJET D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE BAINADE ET DU RENFORCEMENT DE BERGES A ÉTÉ ABANDONNE Coût total de l'investissement : 360 150 € ht

Malgré des subventions prévues à hauteur de 70 % et une participation d'ERDF de 16 800 €, le Conseil municipal a décidé, par souci d'économie, d'abandonner ce projet dont la part communale s'élevait à 91 246 € ht.

L'Association Femmes Actives au Foyer (FAF), présidée par Mme VIRATELLE nous prie d'insérer

LE FORUM DES ASSOCIATIONS aura lieu LE SAMEDI 24 SEPTEMBRE

Rendez-vous **salle polyvalente** (ancienne salle du club du 3ème âge les 3A) de 14h à 18h pour découvrir les activités proposées par les Associations de Cajarc, s'inscrire ou se réinscrire aux activités